

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

24 octobre 2024

PLF POUR 2025 - (N° 324)

Non soutenu

**AMENDEMENT**

N° II-CF1303

présenté par

Mme Bourouaha, M. Bénard, M. Castor, M. Chassaigne, Mme Faucillon, Mme K/Bidi,  
 Mme Lebon, M. Lecoq, M. Maillot, M. Maurel, M. Monnet, M. Nadeau, M. Peu,  
 Mme Reid Arbelot, M. Rimane, M. Sansu et M. Tjibaou

-----

**ARTICLE 42****ÉTAT B****Mission « Enseignement scolaire »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

*(en euros)*

<b>Programmes</b>	<b>+</b>	<b>-</b>
Enseignement scolaire public du premier degré	0	0
Enseignement scolaire public du second degré	75 000 000	0
Vie de l'élève	0	0
Enseignement privé du premier et du second degrés	0	0
Soutien de la politique de l'éducation nationale	0	75 000 000
Enseignement technique agricole	0	0
<b>TOTAUX</b>	<b>75 000 000</b>	<b>75 000 000</b>
<b>SOLDE</b>	<b>0</b>	

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Selon une récente enquête du SNEP-FSU, 1517 heures d'EPS n'étaient pas assurées à la rentrée 2024. Cela est une conséquence directe du manque de recrutements. Rappelons qu'entre 2017 et 2023, 1379 emplois de titulaires ont été supprimés. Parallèlement, le nombre de professeurs d'EPS contractuels a augmenté de 195% sur la période.

Cet amendement propose donc le recrutement de 1500 professeurs d'EPS supplémentaires, afin de couvrir les besoins dans les établissements du second degré. Le sport à l'école doit être le principal pilier de notre politique sportive. La construction d'un service public du sport en faveur d'une culture sportive pour toutes et tous ne peut que passer par l'intégration dès le plus jeune âge des habits de pratique.

L'action 1 du programme 141 est abondé en AE et CP de 75 millions d'euros.  
Les crédits sont prélevés hors titre 2 sur l'action 8 du programme 214.